

## Cérémonie de bouquet de chantier de la 6<sup>e</sup> étape du Centre médical universitaire (CMU)

**Vendredi 13 septembre 2013 à 10h**  
au Centre médical universitaire (CMU)  
Rue Michel-Servet 1 - 1206 Genève

### PROGRAMME

- 10h                      Allocutions de:
- Monsieur Henri Bounameaux, doyen de la Faculté de médecine ;*
- Monsieur Jean-Luc Veuthey, vice-recteur de l'Université de Genève (UNIGE);*
- Monsieur François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme (DU).*
- 10h45                    Apéritif

### CONTENU DU DOSSIER DE PRESSE

- Communiqué de presse;
- Loi N° 10822 du 23 juin 2011 ouvrant un crédit d'investissement de 148 937 000 F en vue de la construction de la 6<sup>e</sup> étape du CMU ;
- Images de synthèse du futur bâtiment.



Genève, le 13 septembre 2013

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de l'urbanisme  
et de l'Université de Genève**

**Dernière ligne droite en vue de l'achèvement complet  
du Centre médical universitaire (CMU)**

**Messieurs François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme, Jean-Luc Veuthey, vice-recteur de l'Université de Genève (UNIGE) et Henri Bounameaux, doyen de la Faculté de médecine, ont participé ce matin à la cérémonie de bouquet de chantier de la sixième étape du Centre médical universitaire (CMU), marquant la fin des travaux du gros œuvre. Ce chantier, qui se déroule parallèlement à celui de la cinquième étape du CMU, s'achèvera fin 2015. Le bâtiment sera opérationnel pour la rentrée universitaire 2016.**

**COUT ET PROGRAMME**

D'un coût de 149 millions de francs (dont 29,7 millions de francs de subvention fédérale), le bâtiment de l'étape 6 du CMU abritera notamment l'Ecole de pharmacie Genève Lausanne (EPGL), la Section de médecine dentaire (SMD), des laboratoires de recherche en investigation clinique (INVESCLIN), des pôles de recherche internationaux interfacultaires en neurosciences, un centre de simulation, le Registre genevois des tumeurs (RGT) et l'unité de développement et de recherche en éducation médicale (UDREM). Des salles d'apprentissage par problème (études de cas par petits groupes) et des locaux communs (auditoires, salles de travaux pratiques) destinés à l'EPGL et à la SMD seront réalisés. La construction de l'étape 6 du CMU est aussi l'occasion d'agrandir la bibliothèque en déplaçant l'administration de la Faculté de médecine.

**BATIMENT**

La surface brute de l'édifice CMU-6 est de 21 289 m<sup>2</sup> répartis sur deux sous-sols, un socle de trois niveaux reliant la rue Lombard à l'avenue de Champel, sept étages et un attique. Il vaut pour un tiers de l'extension du Centre médical universitaire entamée en 2009 par la construction de la cinquième étape. D'un point de vue architectural, le défi a été d'intégrer les deux dernières phases à l'ancien bâtiment réalisé en 1987, en tenant compte des récentes évolutions en matière d'équipements de laboratoire, des standards sécuritaires (incendie, normes parasismiques) et énergétiques actuels. Autre challenge : permettre une exploitation continue du CMU pendant les travaux. Au final, le résultat architectural se veut sobre et présente un aspect unitaire sur l'ensemble des façades. La construction intègre également de hauts standards en matière de développement durable : énergie solaire thermique, utilisation de la lumière naturelle, captage d'eau de pluie depuis le toit du bâtiment.

**PROCHAINES ETAPES**

La fin simultanée des étapes 5 et 6 du CMU, prévue pour fin 2015, permettra un déménagement groupé et évitera une série de rocades et travaux provisoires estimés à quelque huit millions de francs. Des travaux de transformation de l'ancien bâtiment (étapes 1 à 4) se dérouleront parallèlement à partir de 2014. Le coût de ces aménagements fait partie intégrante du crédit d'investissement de l'étape 6 du CMU.

## QUARTIER EN MUTATION

L'achèvement du Centre médical et universitaire en 2016 s'inscrit dans le contexte d'un quartier hospitalier en pleine évolution. Le bâtiment des lits 2 des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), qui fait l'objet d'un crédit d'investissement de 254 millions de francs voté par le Grand Conseil, est en cours de construction. Il offrira 376 lits de médecine aiguë à l'horizon 2016. L'Hôpital des enfants achève sa mue avec l'inauguration récente du service d'onco-pédiatrie. Les travaux de l'étape 3.3 de la Maternité seront eux lancés cet automne.

A ces importants chantiers hospitaliers et universitaires, vient s'ajouter celui la ligne ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) et de la halte « Champel-Hôpital » toute proche. Le site du CMU sera d'ailleurs accessible au public puisque des escaliers et des ascenseurs permettront de se rendre de l'avenue de Champel à la rue Lombard. Rappelons que le site Cluse-Roseraie des HUG accueille chaque jour 10 000 collaborateurs et 5000 visiteurs qui se rendent à l'hôpital.

### FICHE TECHNIQUE DE LA 6<sup>E</sup> ÉTAPE DU CENTRE MÉDICAL UNIVERSITAIRE (CMU)

#### Bâtiment

- Surface brute 21 289 m<sup>2</sup>
- Volume SIA 81 304 m<sup>3</sup>

#### Planning des travaux

- Délivrance de l'autorisation de construire 27 mai 2011
- Ouverture du chantier 7 novembre 2011
- Pose de la première pierre 9 février 2012
- Accueil des premiers étudiants été 2016

#### Mandataires

- Architectes De Planta & Portier architectes
- Ingénieurs civils Ingeni SA
- Ingénieurs CVCR Wintsch et Cie SA
- Ingénieurs électriciens Scherler SA
- Ingénieurs sanitaires Zanini - Baechli & Associés SA
- Ingénieurs rationalisation énergétique Sorane SA
- Ingénieur façades BCS SA
- Architecte paysagiste G. Henchoz SA
- Ingénieurs sécurité Scherler SA
- Ingénieurs conseils en laboratoires Audergon-Vionnet & Perakis SA

#### Lois

- [Loi N° 10234 du 26 juin 2008 ouvrant un crédit d'étude de 3 966 000 F en vue de la construction de la 6<sup>e</sup> étape du CMU.](#)
- [Loi N° 10822 du 23 juin 2011 ouvrant un crédit d'investissement de 148 937 000 F en vue de la construction de la 6<sup>e</sup> étape du CMU.](#)

Pour toute information complémentaire :

- DU : Mme Nicole Bovard Briki, chargée de communication, tél. 022 327 94 25 ou 079 240 83 72;
- UNIGE : Mme Julie Michaud, attachée de presse de l'UNIGE, tél. 022 379 77 96 ou 076 401 75 45 et [julie.michaud@unige.ch](mailto:julie.michaud@unige.ch).